

Compte rendu de la réunion technique du jeudi 14 novembre

Présent.es : Sophie, Monique, Marie-Hélène, Sylvie G., Rosemary, Marie-Claude, Pierre, Bernadette, Delphine, Nathalie, Yolande, Claire, Véronique, Chantal, Jean-Jacques, Jean-Luc, Mohamed, Patrick A.

On démarre par un tour de table

Point sur "les bonnes pratiques" de Domifa

Nouvelle domiciliation :

- Saisir le NOM en majuscule et le Prénom avec seulement la première lettre en Majuscule ;
- Saisir la ville de naissance en majuscule et le pays de naissance en majuscule entre parenthèse : OCHAMCHIRE (GEORGIE)
- Si vous n'avez que le pays, le saisir en majuscule sans parenthèse : COTE D'IVOIRE
- SVP, ne saisissez pas que la ville sans le pays, il nous faudra dans ce cas revoir la fiche pour ajouter le pays, ce qui nécessite une recherche.

Ces consignes nous aident pour nos statistiques sur la provenance des domiciliés, qui apparaissent dans notre RAC.

- Ouvrir les enveloppes adressées à l'ASTI : Il peut y avoir des courriers importants pour nos domiciliés
- Rappel des règles pour le NPAI
- Rayer le code barre s'il y en a un
- Faire une croix sur l'adresse
- Écrire en grand NPAI sur l'enveloppe
- Mettre le courrier dans la bannette NPAI dans l'armoire à l'accueil.



- Recommandé au nom de l'ASTI : Aller à La Poste pour récupérer le nom du destinataire
- Les réseaux sociaux de l'ASTI 14 :
- Facebook :
- Instagram :
- Internet : asti14.org
- Adresse mail de l'ASTI : contact@asti14.org

La boîte mail est relevée chaque jour.

- Le week-end et le lundi : Michel et Loïc
- Le mardi et le mercredi : Jean-Luc
- Le jeudi : Georgina
- Le vendredi : Marie-Hélène
- L'ASTI-Info est envoyé régulièrement à tous les adhérents. Loïc vérifie avec Artifaille, certains adhérents ne le reçoivent pas (Nathalie, Rosemary, Pierre ...)
- ASTIpéro : Il y a eu 3 événements : Les 2 premiers ont bien fonctionné. En ce qui concerne le 3^{ème}, le rappel de la veille est arrivé trop tard, il y a eu moins de monde. Un 4^{ème} ASTIpéro est en préparation pour le 1er trimestre 2025.

Toutes les commissions recrutent.

- Commission communication

-Commission fond social

Inscrire la demande dans le cahier jaune, remplir la fiche et envoyer un mail à contact@asti14.org

Pour les timbres fiscaux, il y a un cofinancement avec le CCAS et le Secours Catholique

-Commission politique

6/7 personnes, à partir de la boîte mail de l'ASTI, il y a beaucoup d'information.

Mandat de décision donné par le CA

Action en cours sur l'Aide Départementale remise en cause

Réunion régulière à planifier

-Période de fin d'année (en vert les ouvertures aux bénéficiaires)

Lundi 23 décembre

Permanence juridique le matin

8h30-10h : Accueil (1 pers.)

8h30-12h : Accueil (1 pers.)

9h00-12h00 : Accueil juridique (4 pers.)

14h-16h : Réception et traitement du courrier (2 pers.)

Mardi 24 décembre

10h-12h : Distribution du courrier / Domiciliation / Aide alimentaire (4 pers.)

Jeudi 26 décembre

14h-16h : Réception et traitement du courrier (2 pers.)

Vendredi 27 décembre

10h-12h : Distribution du courrier / Domiciliation / Aide alimentaire (4 pers.)

Lundi 30 décembre

14h-16h : Réception et traitement du courrier (2 pers.)

Mardi 31 décembre

10h-12h : Distribution du courrier / Domiciliation / Aide alimentaire (4 pers.)

Jeudi 2 janvier

14h-16h : Réception et traitement du courrier (2 pers.)

Vendredi 3 janvier

10h-12h : Distribution du courrier / Domiciliation / Aide alimentaire (4 pers.)

N'hésitez pas à anticiper les inscriptions sur le Framadate.

AME pour rappel fermeture le 25 décembre et le 1 janvier